

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avant-port de Cherbourg : travaux de remplacement du ponton 6 pour la filière pêche

Ports de Normandie démarre cette semaine des travaux de remplacement du ponton 6 dans l'avant-port de Cherbourg. Principalement destiné aux professionnels de la pêche côtière locale, ce nouveau ponton va également permettre l'accueil des navires côtiers extérieurs venant travailler sur les zones de pêche proches de Cherbourg.

L'intérêt pour les pêcheurs de débarquer dans l'avant-port est de pouvoir le faire à toute heure sans dépendre des marées. Toutefois cette débarque n'est possible que pour les unités de petite pêche ou pêche côtière. Les navires hauturiers sont quant à eux contraints de débarquer quai de la criée, dans le bassin du commerce en passant par le pertuis du pont tournant.

Les caractéristiques de ce nouveau ponton sont les suivantes : 51m de long sur 3.5m de large. Il sera guidé par 3 pieux. Environ 10 caseyeurs/fileyeurs et 4 coquillards pourront s'y amarrer simultanément. Par ailleurs, il sera équipé d'un convoyeur facilitant la débarque des caisses de poissons via le tapis jusqu'au quai. Son accès sera sécurisé depuis le quai par un portail.

Les travaux vont se **dérouler du 17 avril au 23 mai 2024**. A partir du 16 avril, un ponton sur pieux sera positionné dans le chenal pour permettre à l'entreprise CHARIER de réaliser les travaux. Hormis l'impact sonore lié au battage des 3 pieux, ces travaux auront peu d'incidence pour les usagers. Seule une emprise réservée à la base vie du chantier sur le quai Lawton Collins sera interdite à la circulation piétonne, cycliste et routière conformément au plan et à l'arrêté joints.

Ce ponton sera exploité par Cherbourg Port, gestionnaire du port de pêche.

Le budget de cette opération s'élève à 440 000 € HT- co financés par l'Union Européenne



**Cofinancé par
l'Union européenne**



À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont :

9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à

venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées- 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr